

L'AUTOMNE AU CENTRE D'ART CONTEMPORAIN



MEYMAC. Un cycle dédié à la jeune création. Les animations débutent aujourd'hui, au centre d'art avec un cycle dédié à la jeune création. Plusieurs expositions seront ainsi présentées : la 25^e édition de « Première » : un rendez-vous avec des jeunes diplômés des écoles d'art de Bourges, Clermont-Ferrand, Limoges et pour la première année Angoulême/Poitiers. L'exposition des résidents de l'été 2019 de Chamalot-Résidence d'artistes « Vendange tardive ». Une « monographie » consacrée à l'artiste Nuno Lopez Silva. Un vernissage est prévu aujourd'hui à 18 heures en présence des artistes. Enfin au mois de décembre, le monumental « Calendrier de l'Avent » réalisé par l'artiste portugais Gabriel Garcia autour du thème des migrations. ■

UN JEUNE VOLONTAIRE AU HCTT

TENNIS DE TABLE. Service civique. Sportif accompli Jules Fraysse a choisi de réaliser une mission de service civique au sein de son club de cœur le Haute Corrèze Tennis de Table. Déjà entraîneur fédéral dans la discipline, en cours de formation arbitre, joueur de niveau régional 2, son projet professionnel est clair malgré son jeune âge (19 ans) : devenir éducateur sportif. Épaulé par son tuteur, Alain Abdessalam, il sera chargé d'aider le salarié du club et de mettre en place des labels fédéraux (pour les jeunes, les féminines, le développement durable, le handicap). ■

Pays d'Ussel → Actualités

ÉNERGIE ■ Un projet de parc éolien sur les communes d'Aix, Saint-Étienne-aux-Clos et Saint-Fréjoux

À l'étude, le parc éolien interpelle déjà

Le 18 octobre dernier, la toute jeune Association pour la sauvegarde de la vallée du Dognon et des gorges du Chavanon organisait une réunion pour évoquer un projet de parc éolien.

Robin Bouctot
robin.bouctot@orange.fr

À l'initiative, une dizaine d'habitants sensibles à la question écologique, intrigués par un entrefilet paru dans le bulletin municipal de janvier de Saint-Étienne-aux-Clos informant d'un « projet de parc éolien sur les communes de Saint-Étienne-aux-Clos, Aix et Saint-Fréjoux » porté par la société Atopower.

« On était plusieurs à se poser des questions sur l'éolien. On a fait plein de recherches, contacté d'autres associations et on s'est beaucoup documentés », retrace Françoise Lefebvre, membre de l'Association pour la sauvegarde de la vallée du Dognon et des gorges du Chavanon (ASDC). « Et on a découvert les dangers et les risques de l'éolien. Mais aussi que beaucoup de choses se faisaient en douce... »

Manque de recul

Le 5 décembre 2018, une première réunion rassemble une poignée de propriétaires fonciers démarchés par la société porteuse du projet. « On a posé des questions assez précises, mais on n'a eu que des réponses évasives », regrette Aymeric Rebeix. Propriétaire de 24 hectares de bois sur lesquels Alto-



ÉOLIENNES. Le projet porté par Altopower suscite déjà des inquiétudes. PHOTO D'ILLUSTRATION RICHARD BRUNEL

power « envisage d'installer deux éoliennes », il refuse pour l'heure de signer tout accord. « Ils proposent 15.000 € par an, ce qui fait quand même réfléchir. Mais avec les différents prélèvements, on ne touche en réalité pas autant. »

Plus que l'impact sur sa « très belle » forêt et les questions financières, il s'interroge sur les responsabilités et les problèmes à long terme. « Pourquoi une société accepte de louer votre terrain à plus de 40 fois sa valeur, mais refuse de l'acheter ? À

la base, ils ne sont pas là pour faire du charity business... » Également au rang des reproches, la « crainte de dissensions car la décision ne revient qu'à quelques-uns et tout le monde en pâtira... »

Le manque de recul sur l'éolien dans l'hexagone invite à utiliser des pincettes, insiste-t-il, convaincu que la responsabilité du démantèlement pourrait, *in fine*, revenir au propriétaire du terrain. « L'exploitation du parc est contrôlée par la préfecture tout au long de l'exploitation »,

rétorque Thierry Vergnaud, directeur général adjoint d'Altopower. « Une provision financière est prévue pour le démantèlement », ajoute-t-il.

D'après la loi, « l'exploitant d'une installation produisant de l'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent ou, en cas de défaillance, la société mère est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site, dès qu'il est mis fin à l'exploitation, quel que soit le motif de la cessation de l'activité » (article L553-3 du Code de

l'environnement). Pour rappel, la durée de vie d'un parc éolien est estimée à une vingtaine d'années.

Encore au stade d'étude

Ils étaient donc une grosse centaine rassemblée il y a une semaine à la salle des fêtes de Saint-Étienne-aux-Clos, dans une ambiance parfois tendue. Furent évoqués pêle-mêle plusieurs sujets d'inquiétude qui agitent certains esprits : les conséquences paysagères, la détérioration de l'environnement ou encore les risques sanitaires. Ainsi que la possible taille des engins. « Les éoliennes ne feront pas 200 mètres, ça c'est sûr. Je pense qu'on se limitera à 150 mètres en bout de pale. Quant à la typologie de la machine, elle dépendra de la vitesse du vent évaluée après les études », glisse le directeur général adjoint d'Altopower.

Le parc éolien n'en est pour l'heure qu'au stade de projet. « Des études environnementales sont menées en ce moment pour évaluer si le projet est possible où pas », précise Thierry Vergnaud. Les résultats devaient être donnés aux alentours du mois de juin 2020.

Alors que le manque de transparence est reproché par l'ASDC, Bernard Couzels, le maire de Saint-Étienne-aux-Clos, refuse de s'étendre sur le sujet, arguant que « le projet est à l'étude pour le moment. » Idem pour Altopower qui dégage ces reproches d'un revers de manche : « Pour communiquer, il faut des éléments. Nous n'avons pas encore de certitudes et attendons les résultats des études. » ■

SOLIDARITÉ ■ La manifestation a lieu les 6, 7 et 8 décembre, et de nombreux événements sont déjà prévus

Le Téléthon se prépare avec une foule d'activités proposées

Le Téléthon approche et Alain Junisson et son équipe de bénévoles motivés s'activent au sein de la nouvelle association Les Possibles.

Une benne pour récupération des ferrailles est à disposition sur le parking de Carroussel jusqu'à fin octobre.

À l'occasion de la bourse aux jouets organisée par le Comité des fêtes de la Gare et les Tacots de Haute Corrèze dimanche 17 novembre à la salle polyvalente, les bénévoles du Téléthon se chargeront de la buvette

et vente de pâtisseries au profit de l'AFM. Murielle Aubert, sur la commune de La Tourette, anticipera son action en faveur de l'AFM le vendredi 29 novembre en soirée avec une randonnée pédestre, repas dansant et lâcher de lanternes célestes.

Vendredi 6 : vente de jacinthes au centre Leclerc de 9 h à 18 h ; opération Bol de pâtes à l'école Notre-Dame-de-la-Providence à 12 heures ; Enduro carpe à Ponty par Club Carpe Nature Haute Corrèze : début 18 heures jusqu'au dimanche 11 heures ; ran-

donnée pédestre (6 km) par Un Temps pour soi : départ à 18 heures de la salle polyvalente ; concert avec Melle Bilotta de 18 h 30 à 19 h 30 (à confirmer) ; concours de belote avec tombola à 20 heures à la salle polyvalente.

Samedi 7 : stands au marché du centre-ville : boissons chaudes, crêpes, pâtisseries, huîtres... ; à la salle polyvalente de 14 heures à minuit : **En extérieur**, promenades en voitures anciennes jusqu'au centre-ville par Les Tacots de Haute Corrèze ; sortie VTT

par Haute Corrèze VTT : 25 km. Départ à 14 h ; sortie Quad par Rando Quad 19 ; jeux de boules par Soleil du Portugal 2.

À l'intérieur, thé dansant et vente pâtisseries par Un Temps pour soi de 14 h à 18 h ; animation réalité virtuelle de 14 h à 18 h ; stand vente de jouets et stand vide grenier ; stand vente jacinthes, articles Téléthon, tricot de 14 h à 20 h ; bar à soupes par le Lion's Club de 16 h à 18 h ; démonstration de Zumba par Attitude Fitness 19 vers 19 h ; soirée dansante disco ani-

mée par Virginie Ribes et Jacques Cantat, orchestre musette variétés...

Dimanche 8 : stand vente jacinthes, articles Téléthon, tricot au marché de la Gare et à Intermarché de 8 h à 12 h ; randonnée pédestre par Entraide et Loisirs, Rando Loisirs, Rando des 3 Amis et la Haute Corrèzienne sur la commune de Roche-le-Peyroux (3 et 10 km). ■

➔ **Pratique.** Contact : Alain Junisson : 06.70.00.15.76 et Murielle Aubert au 06.15.87.54.74.